


Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 01 46 63 63 76  crs@volleyidf.org

Cachan le, vendredi 22 mars 2024

Saison sportive : 2023/2024

Championnat pré-national senior féminin

Poule B :

- Dossier n°155 : PFBR075 - ENTENTE SPORTIVE MASSY / AS. SP DE SARTROUVILLE 2 du dimanche 17/03/2024 :
 - La joueuse de l'équipe ENTENTE SPORTIVE MASSY, Mme GOBBI STEPHANIA, licence Compétition « Extension Volley-Ball » n° 2608077 : a été sanctionnée d'un avertissement (Carton Jaune).

Championnat pré-national senior masculin

Poule A :

- Dossier n°156 : PMAR073 - CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY 2 / VINCENNES VOLLEY CLUB 2 du samedi 16/03/2024 :
 - Le joueur de l'équipe CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY 2, M. BRUNEAU LEO, licence Compétition « Extension Volley-Ball » n° 1872372 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

Poule B :

- Dossier n°157 : PMBR075 - PARIS AMICALE CAMOU 2 / ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE du dimanche 17/03/2024 :
 - Le joueur (Capitaine) de l'équipe ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE, M. VIOTTY YONI, licence Compétition « Extension Volley-Ball » n° 1741020 : a été sanctionné d'un avertissement (Carton Jaune).

Championnat Régional senior féminin

Poule D :

- Dossier n°158 : RFDR074 - ANTONY VOLLEY 2 / V.B. CLUB ERMONT 1 du dimanche 17/03/2024 :
 - Une réclamation de l'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 dans la case « remarques ».

Championnat Régional senior masculin

Poule B :

- Dossier n°159 : RMBR074 - ISSY LES MOULINEAUX V.B. 1 / SPORT CLUB UNIVERSITAIRE FCE 2 du dimanche 17/03/2023 :
 - Absence du nom de l'arbitre, son numéro de licence ainsi que sa signature sur la feuille de match.

Championnat Régional « Jeunes »

M18 Féminin :

- Dossier n°160 : Journée n°7 du championnat « Régional Cuivre » FCR032 : VOLLEY-BALL DE MILLY LA FORET / VESINET STADE ST-GERMANOIS VB 1 du samedi 16/03/2024 :
 - Une observation dans la case « Remarques ».

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.